



COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

ABSENTE : Mme CENE Claudie a donné pouvoir à Mme SERRANO Christiane

SECRETARE : M LECUGY Jean-Claude

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers, s'il peut être rajouté une annexe, à savoir :

- Accord de principe pur l'exécution de travaux d'enfouissement des réseaux aériens Avenue de la Gare.

L'assemblée donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES DES 12 JUIN & 6 SEPTEMBRE

Le compte-rendu des séances des 12 juin 2018 et celui du 6 septembre 2018 sont approuvés à l'unanimité.

2018_D060 CESSION D'UNE ACTION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE INGENOV 45 AU PROFIT DU DEPARTEMENT DU LOIRET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder l'intégralité des actions détenues au sein du capital de la Société Publique Locale INGENOV 45, soit 1 (UNE) action, au profit du Département du Loiret qui s'en portera acquéreur à leur valeur nominale unitaire de 500 euros, soit un montant total de 500 (CINQ CENTS) euros.

2018_D061 APPROBATION RAPPORT DE LA CLECT DU 18 JUIN 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE,
- RAPPELLE que le transfert des zones d'activités impliquera pour la Communauté de Communes la réalisation des futurs travaux de voirie dans ces zones avec des travaux d'urgence tels que l'accès sécurisé des piétons au nouveau Super U de Bonny-sur-Loire, travaux à réaliser dès 2019,
- N'EMET PAS D'OBJECTIONS et APPROUVE ce Procès-Verbal de la réunion CLECT du 18 juin 2018 présenté.

2018_D062 AVIS SUR LE PROJET DE PLUI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DEMANDE que les points d'inquiétude évoqués aux différentes réunions soient de nouveau réexaminés, mais, compte tenu de l'enjeu que représente l'adoption du PLUI pour l'aménagement et la cohésion du territoire, le Conseil

Municipal ne préconise pas un rejet d'ensemble du projet et autorise les délégués communautaires à l'approuver lors de l'examen en Conseil Communautaire.

2018_D063 RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE & DU SPANC – EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE et N'EMET PAS D'OBJECTIONS sur ces rapports d'activités 2017 présentés.

2018_D064 COMPTE-RENDU GRDF POUR LA DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL A BONNY-SUR-LOIRE – EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE et N'EMET PAS D'OBJECTIONS sur ce rapport d'activités 2017 présenté.

2018_D065 RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE D'EAU POTABLE – EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE et N'EMET PAS D'OBJECTIONS sur ce rapport 2017 présenté.

2018_D066 ASSURANCE STATUTAIRE : MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET POUR LE LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un contrat d'assurance statutaire que le Centre de Gestion du Loiret va engager conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- **Prend acte** que les tarifs et les garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non le contrat d'assurance souscrit par le Centre de Gestion du Loiret.

2018_D067 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET POUR LE LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE EVENTUELLE CONVENTION DE PARTICIPATION – PERIODE DE 2020 A 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé *et/ou* du risque prévoyance que le Centre de Gestion du Loiret va engager conformément à l'article

25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour la période 2020 - 2025,

- **Prend acte** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion.

2018_D068 DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour l'inscription des crédits de la décision modificative au budget communal 2018.

2018_D069 CESSION TRACTEUR NEW HOLLAND A LA SARL BEAULIEU AGRICOLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la vente, au profit de la SARL BEAULIEU AGRICOLE, domiciliée à Beaulieu-sur-Loire (45630), 28 rue de Châtillon, du tracteur New Holland TD85 D, acheté en 2004, offre de reprise au prix TTC de 16 560.00 €.

2018_D070 INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des données comptables déterminant l'indemnité de conseil et en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés par 4 (quatre) voix « Pour », 10 (dix) voix « Contre », 2 (deux) voix « abstention »,

• **DÉCIDE** de ne pas allouer d'indemnité de conseil au titre de l'année 2018 à Madame ROUSSELOT Ghislaine, Receveur Municipal, qui est arrivée en cours d'année.

2018_D071 TABLEAU DES EFFECTIFS – ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2018_D045 DU 12 JUIN 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ABROGE la délibération n° 2018_D045 du 12 juin 2018.

2018_D072 CREATION DU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DONNE son accord à :

- la création du grade d'Adjoint d'Animation Principal 2ème classe à temps complet avec effet au 1er janvier 2019,
- la suppression, à la même date, du grade d'Adjoint d'Animation détenu actuellement par l'agent.

2018_D073 MODIFICATION POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la demande de l'agent à travailler à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2018,
- DONNE son accord pour modifier le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe en temps complet.

2018_D074 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TECHNICIEN TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE A RAISON DE 21/35^{ème} A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la demande de mise à disposition de l'agent,
- DONNE son accord pour une mise à disposition de 4 mois à raison de 21/35^{ème} à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye à compter du 1^{er} septembre 2018,
- AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire.

2018_D075 REPRISES CONCESSIONS CIMETIERE EN ETAT D'ABANDON

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide:

- que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée sont reprises par la commune,
- qu'un arrêté municipal prononcera leur reprise,
- que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.

2018_D076 ACCORD DE PRINCIPE PARTICIPATION AUX CLASSES DE DECOUVERTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, Madame BLANCHET Marie-Cécile ne prenant pas part au vote,

- DONNE son approbation de principe à cette inscription au Budget Primitif 2019,
- AUTORISE Madame la Directrice de l'Ecole de Bonny-sur-Loire à procéder à son inscription auprès de l'Oeuvre Universitaire du Loiret.

2018_D077 ACCORD DE PRINCIPE POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS AVENUE DE LA GARE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet d'enfouissement des réseaux aériens situés Avenue de la Gare à Bonny-sur-Loire,
- ACCEPTE la participation communale fixée à 70 % du montant HT des dépenses du Département,
- DONNE son approbation de principe à cette inscription au Budget Primitif 2019.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

⇒ **Monsieur LECHAUVE Michel** ▶ donne le montant de la vente aux enchères du matériel/mobilier de la poterie les 15 et 16 juin 2018, soit 19 313.86 €. ▶ indique que le bornage définitif pour la vente à la Société SCHIEVER n'est toujours pas réalisé.

⇒ **Madame SERRANO Christiane** ▶ indique que le logement 4 avenue Jean Jaurès n'a toujours pas de locataire.

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ fait le point sur les assurances bâtiments et responsabilité civile. Le contrat de flotte automobile a pu être réduit de 1 200 € et 4 prestations ont été intégrées sans augmentation de la cotisation dont le Vol de câbles électriques (franchise de 800 €), la responsabilité civile en tant que maître d'ouvrage, la responsabilité civile lorsque l'on loue du matériel, la défense pénale des élus et des agents.

⇒ **Monsieur JOJON Jean-Claude** ▶ demande à Monsieur le Maire, Conseiller Départemental que soit étudiée la sécurisation de la route D2007 au niveau du lieudit « Le Berceau » et du lieudit « Les Loups ». Endroits très dangereux où un « Tourne à gauche » serait le bienvenu car les voies d'évitement semblent être insuffisantes. Monsieur le Maire en parlera à la DRD mais l'hypothèse avait déjà été abordée lors de la création de la voie d'évitement.

⇒ **Monsieur CHAILLOU Michel** ▶ évoque les doléances des joueurs de boule quant aux voitures qui roulent trop vite sur le chemin de la Cheuille. Proposition est faite de fermer au milieu, entre jardin public et pont terrain de boule. (Services Techniques)

▶ demande où en est la Lyonnaise des Eaux sur les contrôles d'assainissement ? La question sera posée au Technicien de la Commune.

⇒ **Madame LANG Valérie** ▶ indique qu'un plot en bois situé vers la ruelle de la rue des Remparts au chemin de Cheuille est descellé. (Services Techniques)

⇒ **Madame POULAIN Véronique** ▶ évoque la dangerosité de la Route de Thou/Dammarie : les gens ne s'arrêtent pas au carrefour. Demande que soient mis des dos d'âne ou des bandes plus rugueuses. La peinture au sol a été refaite, la DRD doit remettre des balises au carrefour. Les dos d'âne sont interdits en zone non urbanisée mais un devis sera demandé pour refaire et renforcer les bandes rugueuses qui commencent à être moins efficaces. (Services Techniques).

⇒ **Madame BLANCHET Marie-Cécile** ▶ informe que le planning pour les permanences du Salon d'Art d'Automne va être bientôt adressé aux élus.

⇒ **Monsieur LECUGY Jean-Claude** ▶ remercie les élus présents au Forum des Associations et au Vide-greniers.

▶ exprime le souhait que le sympathique coin utilisé pour le Vide-greniers continue à être entretenu en collaboration avec Neuvy-sur-Loire avec un peu de fleurissement du côté du lavoir, plus quelques travaux pour qu'il ne s'effondre pas. (Services Techniques)

► rappelle la nécessité d'une voie sécurisée « Piétons et Vélos » pour accéder au nouveau Super U.

► souhaite qu'une piste cyclable soit mise en œuvre au niveau des écoles et la route de Vaupy après les travaux d'enfouissement de réseaux Avenue de la Gare.

► évoque le souhait qu'une aire de co-voiturage soit installée du côté des écoles avec, si possible, des bornes de chargement pour les voitures électriques.

► annonce que le projet de convention pour l'obtention d'un véhicule payé par la publicité a été abandonné par l'EIRL Minibus France.

► rappelle le besoin de trouver des agents recenseurs pour le début d'année 2019.

► invite les élus à participer aux Virades de l'Espoir le 30 septembre 2018. Rendez-vous est donné au gymnase.

La séance est levée à 22 h 00.